

Fondations Philanthropiques Canada
États financiers
au 31 décembre 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14



Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Aux membres de
Fondations Philanthropiques Canada

T 514 878-2691

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondations Philanthropiques Canada (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2025 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Montréal
Le 30 avril 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A131601

Fondations Philanthropiques Canada

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Produits		
Apports (note 3)	451 345	628 404
Cotisations des membres	1 101 190	957 019
Conférence et événements	157 813	638 839
Intérêts	38 744	54 661
	<u>1 749 092</u>	<u>2 278 923</u>
Charges (note 4)		
Engagement des membres et communications	417 456	438 893
Apprentissage et collaboration	515 097	1 012 931
Affaires publiques et recherche	256 613	403 519
Gouvernance et activités	467 325	381 486
	<u>1 656 491</u>	<u>2 236 829</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u><u>92 601</u></u>	<u><u>42 094</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondations Philanthropiques Canada

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	2025				2024	
	Affecté au fonds d'urgence (note 5)	Affecté au fonds de réserve d'opportunité (note 5)	Investi en immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	525 371	211 954	5 972	176 972	920 269	878 175
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		38 046	(2 599)	57 154	92 601	42 094
Investissement en immobilisations			5 380	(5 380)		
Solde à la fin	525 371	250 000	8 753	228 746	1 012 870	920 269

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondations Philanthropiques Canada

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	92 601	42 094
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 599	1 780
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	(3 110)	(26 025)
Apports à recevoir	50 000	(50 000)
Frais payés d'avance	(7 421)	2 721
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	674	(59 649)
Apports reportés	75 419	32 360
Cotisations des membres reportées	25 921	73 572
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>236 683</u>	<u>16 853</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépôts à terme	(1 027 500)	(1 031 815)
Cession de dépôts à terme	1 031 816	1 059 739
Immobilisations corporelles	<u>(5 380)</u>	<u>(3 636)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(1 064)</u>	<u>24 288</u>
Augmentation nette de l'encaisse	235 619	41 141
Encaisse au début	<u>358 950</u>	<u>317 809</u>
Encaisse à la fin	<u><u>594 569</u></u>	<u><u>358 950</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondations Philanthropiques Canada

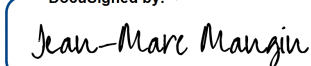
Situation financière

au 31 décembre 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	594 569	358 950
Débiteurs (note 6)	82 844	79 734
Apports à recevoir		50 000
Frais payés d'avance	<u>46 687</u>	<u>39 266</u>
	724 100	527 950
Long terme		
Dépôts à terme (note 7)	1 027 500	1 031 816
Immobilisations corporelles (note 8)	<u>8 753</u>	<u>5 972</u>
	<u>1 760 353</u>	<u>1 565 738</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 9)	38 198	37 524
Apports reportés (note 3)	197 779	97 360
Cotisations des membres reportées	<u>461 506</u>	<u>410 585</u>
	697 483	545 469
Long terme		
Apports reportés (note 3)	25 000	50 000
Cotisations des membres reportées	<u>25 000</u>	<u>50 000</u>
	<u>747 483</u>	<u>645 469</u>
ACTIF NET		
Affecté au fonds d'urgence	525 371	525 371
Affecté au fonds de réserve d'opportunité	250 000	211 954
Investi en immobilisations	8 753	5 972
Non affecté	<u>228 746</u>	<u>176 972</u>
	<u>1 012 870</u>	<u>920 269</u>
	<u>1 760 353</u>	<u>1 565 738</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

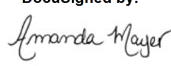
Pour le conseil,

DocuSigned by:


DAD65F276E71430...

Administrateur

DocuSigned by:



B0FA3EDEC0FB24F7...

Administrateur

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, a pour objectifs :

- d'améliorer l'efficacité et l'efficacé des fondations situées au Canada par l'intermédiaire de programmes éducatifs et autres en matière de gouvernance interne et de problématiques opérationnelles;
- d'encourager et de favoriser la création et le développement de fondations au Canada par l'intermédiaire de programmes éducatifs traitant des objets, buts et activités des fondations canadiennes;
- de parfaire la connaissance du public au sujet du travail effectué par les fondations canadiennes en réalisant des recherches sur les activités et les avantages des fondations canadiennes et en diffusant les résultats de ces recherches;
- de s'impliquer dans des activités similaires ayant des fins autres que lucratives, dans le but de réaliser les objectifs mentionnés ci-dessus, sous réserve que toutes ces activités et fins soient considérées comme des « activités de bienfaisance » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont comptabilisées à titre de produits reportés et ceux-ci sont comptabilisés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente à la condition qu'un accord existe entre les parties et que le recouvrement soit raisonnablement assuré.

Conférence et événement

Ces produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La conférence ou l'événement a eu lieu ou les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les montants encaissés qui ne respectent pas les critères de constatation des produits sont inscrits à titre de produits reportés.

Intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Ventilation des charges

L'organisme exerce plusieurs types de fonctions, à savoir :

- l'engagement des membres et les communications;
- l'apprentissage et la collaboration;
- les affaires publiques et la recherche;
- la gouvernance et les activités.

Le coût de chacune de ces fonctions inclut des frais de personnel, des honoraires et d'autres charges directement rattachées à la fonction.

L'organisme ventile les charges de fonctionnement général qui sont constituées de salaires et charges sociales selon les heures travaillées par les ressources dans chacune des fonctions. Cette clé de répartition est jugée la plus représentative des charges concernées. L'organisme utilise avec constance cette méthode année après année.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de trois ans.

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - APPORTS ET APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés qui suivent représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement des prochains exercices. Ils incluent des contributions des membres et des contributions pour des projets collaboratifs ou climatiques.

Apports reportés

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au début	147 360	115 000
Montants encaissés au cours de l'exercice	430 834	453 360
Montants constatés à titre de produits provenant d'apports affectés	(243 055)	(421 000)
Montants constatés à titre de produits provenant d'apports non affectés	<u>(112 360)</u>	
Solde à la fin	222 779	147 360
Portion court terme (à utiliser au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2026)	<u>197 779</u>	<u>97 360</u>
Portion long terme (à utiliser au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2027)	<u>25 000</u>	<u>50 000</u>

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2025

3 - APPORTS ET APPORTS REPORTÉS (suite)

Apports

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Apports affectés provenant d'autres organismes sans but lucratif constatés à titre de produits d'apports		
Politiques publiques	138 055	
Labo Pouvoirs Innovants	40 000	
Programme de bonne gouvernance	35 000	10 000
Initiative climatique	25 000	90 000
Données	5 000	155 000
Initiative de dialogue		129 000
JEDI/DEI		30 000
Fondation boursiers Loran		7 000
	<u>243 055</u>	421 000
Apports non affectés provenant d'autres organismes sans but lucratif	<u>208 290</u>	207 404
	<u><u>451 345</u></u>	<u><u>628 404</u></u>

4 - REDISTRIBUTION DES CHARGES

Les charges de fonctionnement relatives aux salaires et charges sociales, totalisant 1 094 358 \$ (1 011 086 \$ en 2024), ont été ventilées comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Engagement des membres et communications	348 975	295 000
Apprentissage et collaboration	322 018	376 828
Affaires publiques et recherche	243 353	210 732
Gouvernance et activités	180 012	128 526
	<u><u>1 094 358</u></u>	<u><u>1 011 086</u></u>

5 - AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Par résolution au cours du présent exercice et des exercices précédents, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 775 371 \$ de l'actif net non affecté au fonds d'urgence et au fonds de réserve d'opportunité.

De cette somme, 525 371 \$ sont réservés pour traiter les éventualités catastrophiques et 250 000 \$ pour les projets spéciaux de l'organisme ainsi que le renforcement de ses capacités.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2025

6 - DÉBITEURS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Intérêts courus	20 988	35 536
Sommes à recevoir de l'État	54 299	21 711
Taxes à la consommation à recevoir	7 557	16 737
Cotisation des membres à recevoir		5 750
	<u>82 844</u>	<u>79 734</u>

7 - DÉPÔTS À TERME

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Dépôt à terme, 3,15 %, échéant en juin 2026	500 000	
Dépôt à terme, 3,05 %, échéant en juin 2026	250 000	
Dépôt à terme, 3,5 %, échéant en janvier 2026	200 000	
Dépôt à terme, 3,6 %, échéant en janvier 2026	50 000	
Dépôt à terme, 2,8 %, échéant en juillet 2026	27 500	
Dépôt à terme, 5,2 %		750 000
Dépôt à terme, 5,2 %		254 316
Dépôt à terme, 4,1 %		27 500
	<u>1 027 500</u>	<u>1 031 816</u>

8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	<u>27 235</u>	<u>18 482</u>	<u>8 753</u>	<u>5 972</u>

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025, l'amortissement des immobilisations corporelles de 2 599 \$ (1 781 \$ en 2024) est inclus dans Gouvernance et activités à l'état des résultats.

9 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	26 648	31 544
Salaires à payer	9 245	4 724
Sommes à remettre à l'État	2 305	1 256
	<u>38 198</u>	<u>37 524</u>

10 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location à long terme échéant le 30 septembre 2026, à verser une somme de 5 085 \$ pour des locaux.

Fondations Philanthropiques Canada

Notes complémentaires

au 31 décembre 2025

11 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs (excluant les taxes à la consommation à recevoir et les sommes à recevoir de l'État) et les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, lequel découle des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les dépôts à terme portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.